



Ecole et pilotage
de loisir

STAGES AIGLON 2019

OBJECTIF : LA DECOUVERTE DU PILOTAGE D'UN PLANEUR

Conditions :

Être âgé de 14 ans minimum.

Durée :

5 jours (du lundi au vendredi).

Programme :

Le matin : cours théoriques,

L'après-midi : vols (en fonction de la météo)

A l'issue du stage, connaître les bases du pilotage d'un planeur (théoriques et pratiques).



Fiche d'inscription stage Aiglon 2019

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
CP :
Ville
Tél :
Mail de l'élève :
Mail des parents (si mineur) :

LES DATES 2019 (barrer les mentions inutiles)

- **STAGE ALPHA / du 22 au 26 avril (SEM 17)**
- **STAGE BRAVO / du 08 au 12 juillet (SEM 28)**

Merci de joindre à votre inscription un chèque de 550,00 € à l'attention de Valence Planeur. L'encaissement de votre règlement se fera 15 jours avant le début du stage. Votre règlement intègre la semaine de stage, soit 5 jours avec instruction au sol, les 5 vols, la licence assurance fédérale pour les 5 jours et 5 jours de cotisation au club.

SVP, mentionnez à l'arrière du chèque : STAGE AIGLON (ALPHA ou autre), le nom du stagiaire.

Retournez votre inscription à :

**Valence Planeur
Stage Aiglon
Chemin du Vol à Voile
26120 CHABEUIL**



Ecole et pilotage de loisir

LE STAGE AIGLON

Le stage AIGLON a pour vocation de faire découvrir et/ou débiter une formation au pilotage de planeurs. Même s'il est empreint d'une grande qualité d'accueil et de convivialité, le stage AIGLON n'est en aucun cas une colonie de vacances, nous souhaitons accueillir des jeunes motivés dans l'optique de faire d'eux de futurs pilotes avec toutes les qualités que cela requiert.

LE COUT D'UN AIGLON

Le coût du stage est de **550 euros**. Il est payable à l'inscription, l'encaissement de votre règlement se fera 15 jours avant le début du stage. Sauf cas de force majeure, toute inscription est due.

ORGANISATION DES JOURNEES

Les journées seront organisées** de la façon suivante :

- **Accueil 10h00**
- **Matinée pour l'instruction théorique**
- **Repas tiré du sac et pris en commun avec les instructeurs**
- **Après-midi : mise en piste, préparation des vols et vols**
- **Fin de la journée vers 19h00**

Les stagiaires sont encadrés par des animateurs habilités par notre Fédération, la FFVV (Fédération Française de Vol à Voile) et des instructeurs diplômés. Ils sont bénévoles auprès de notre association.

A l'issue du stage, le stagiaire pourra sous certaines conditions* bénéficier d'une bourse. Cette bourse ne peut être déduite du montant global du stage mais est déposée au club sur le compte pilote du stagiaire. Elle représente une avance financière pour ses prochains vols.

Le vol à voile est une discipline liée aux conditions météorologiques. Nous ne saurions de fait être responsables des conditions météorologiques durant le stage, celles-ci pouvant impacter le bon déroulement des vols. Nous mettons néanmoins tout en œuvre pour assurer l'ensemble des vols proposés tout au long de cette semaine.



GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Le vol à voile est un sport d'équipe qui fait appel à des valeurs d'entraide. Le stagiaire devra respecter scrupuleusement toutes les consignes de sécurité et participer aux obligations liées à ce sport (Préparation des machines, manipulation des planeurs, rangement, nettoyage). Les équipes d'instruction sauront le conseiller sur tous ces points.

L'EQUIPEMENT

Lunettes de soleil, chaussures de sport fermées, bob (éviter la casquette). Polaire notamment pour les vols d'avril ou les températures peuvent être basses en altitude. Un blouson chaud pour la piste.

Pour le stagiaire Signature du stagiaire ou responsable légal Date et mention « lu et approuvé »	Le stagiaire Avec mention « lu et approuvé »
---	--

* Avoir moins de 25 ans, avoir suivi l'ensemble du stage. Avoir satisfait aux tests théorique et pratique organisés en fin de stage.

** Nous nous réservons la possibilité de modifier l'organisation du stage en cas de force majeure ou pour cause météo.



AUTORISATION PARENTALE

Votre enfant est mineur ? Merci de compléter le formulaire ci-dessous.

Je soussigné

responsable légal de :

Nom :

Prénoms :

Né(e) le :

à

l'autorise à pratiquer le vol à voile et toutes les activités s'y rattachant au sein de L'association :

Valence Planeur
Chemin du Vol à Voile
26120 Chabeuil

Tél : 04.75.85.28.64

pendant la durée du stage.

et je l'autorise à quitter le lieu de son activité quand bon lui semble.

Signature du(des) responsable(s) légal(aux).

Fait à

Le :